



Patrimoine et Développement du Grand Grenoble



Grand Place Grenoble de 1975 à nos jours

GRAND PLACE

Grenoble

Sommaire

1. Aux sources du projet
2. Un projet non réalisé
3. Une conception nouvelle
4. Ouverture sur tout ce qui touche à la vie de la cité et de la vie quotidienne
5. Grand Place fait peau neuve en 2023
6. Le projet de rénovation et d'extension
 - Le programme
 - Le traitement architectural des façades
7. La rénovation du bâti existant
8. Conclusion

De l'ambition à la réalisation d'un projet urbain : 50 ans d'histoires



Grand'Place à sa création en 1969

1. Aux sources du projet

Entre les années 1950 et 1960, Grenoble connaît un profond bouleversement structurel avec notamment une croissance exceptionnelle, passant de 116 000 à 159 000 habitants. En réponse à cette hausse démographique, 47 000 logements nouveaux sont construits sur la même période, doublant ainsi le parc existant.

De plus, dans un contexte de reconstruction, l'Etat se dote de nouveaux outils réglementaires et opérationnels de planification. Ainsi, dès 1958, les communes de plus de 10 000 habitants doivent réaliser un plan directeur et peuvent constituer des zones d'urbanisation prioritaires (ZUP).

En 1961 à l'initiative de Grenoble et d'Echirolles deux zones à urbaniser en priorité sont créées au Sud de l'agglomération :

- La ZUP de Grenoble d'une surface de 127 hectares avec la création de 6400 logements.
- La ZUP d'Echirolles d'une surface de 78 hectares avec la création de 4000 logements.

En 1962, un architecte urbaniste est désigné par le ministre de la construction pour réaliser le Plan Directeur du Groupement d'urbanisme. Il s'agit du parisien Henry Bernard lauréat du Grand prix de Rome de 1938. Le plan directeur du Groupement d'urbanisme est achevé en juillet 1963 et ensuite publié par le Préfet de l'Isère en février 1965 à la veille des élections municipales. Ce plan prévoit notamment la réalisation d'un centre urbain d'affaires composé de nombreuses tours et desservi par une autoroute urbaine.

Le 1er avril 1964, un arrêté ministériel charge Henry Bernard de réaliser le programme de la ZUP de Grenoble. Mais, suite aux élections municipales de mars 1965 une nouvelle équipe municipale (conduite par Hubert Dubedout) s'installe à l'hôtel de ville.

Dès le départ, la nouvelle municipalité exprime ses réserves sur les orientations données à la ZUP par le plan Bernard. Elle est convaincue qu'il est nécessaire de tenir compte du tissu urbain existant et de mener préalablement des études sociales, économiques et démographiques.

Le 28 janvier 1966, le conseil Municipal de Grenoble décide alors de créer son propre atelier : l'Agence Municipale d'Urbanisme (AMU) et de mettre fin à la collaboration avec Henry Bernard.

Cette nouvelle Agence Municipale d'Urbanisme élabore un nouveau plan pour la future urbanisation de la ZUP Grenoble/Echirolles.



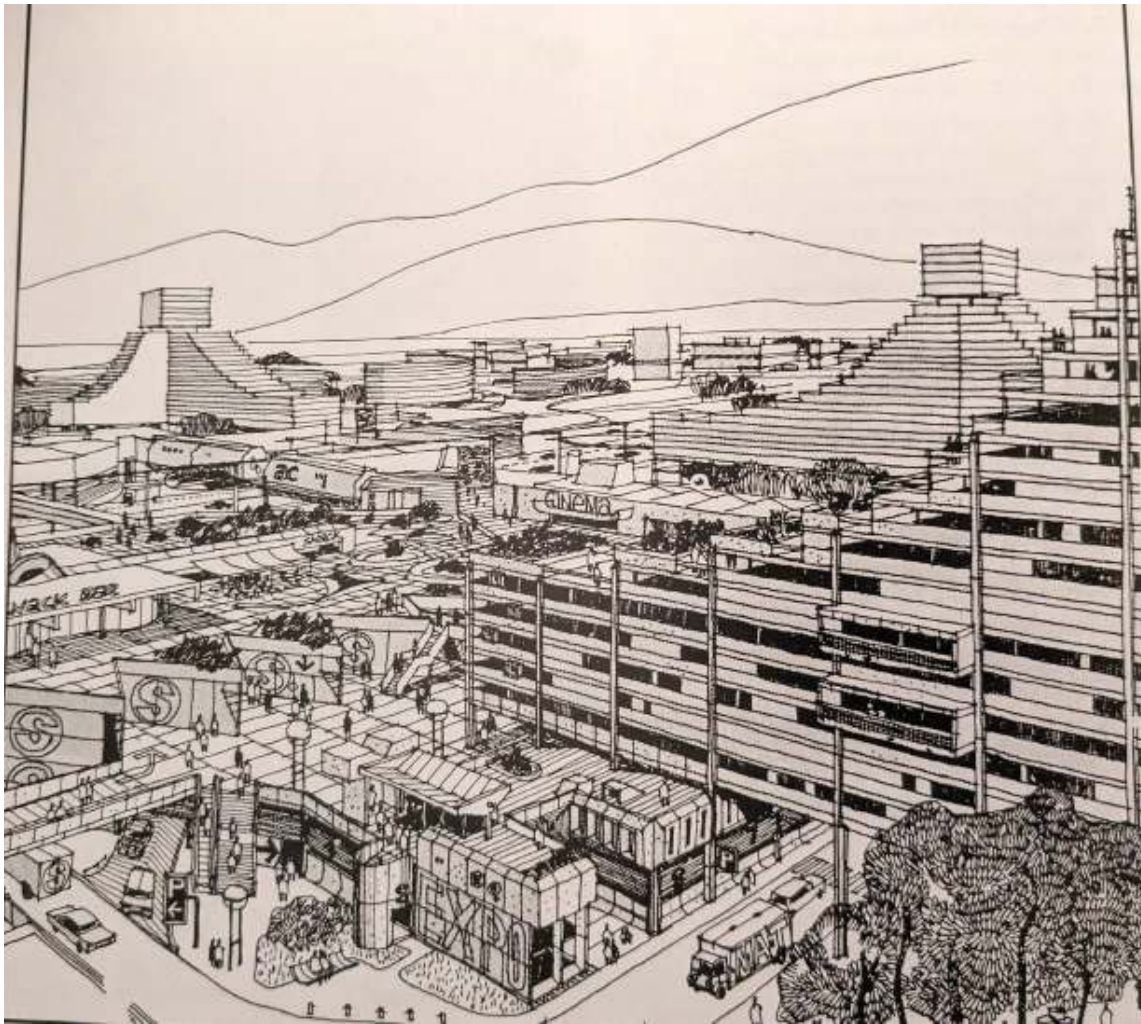
Plan d'urbanisme de Grenoble 1965 - esquisse de Zanassi, architecte

2. Un premier projet non réalisé

L'orientation prise est la création d'un centre-relais pour le sud de l'agglomération, partagé entre les territoires des villes de Grenoble et d'Echirolles. Les fonctions commerciales de ce centre sont dominantes avec la création de 50 000 m² de commerce (soit $\frac{1}{4}$ de la surface commerciale du centre-ville), mais également la création de bureaux, d'un centre d'art contemporain, d'un centre nautique intercommunal et de 1800 logements. A la fin des années 1960, la voiture occupant encore une place centrale, le plan prévoit aussi l'édification de nombreux parkings.

Mais ce projet ne convainc pas les investisseurs qui jugent le programme trop ambitieux, l'architecture trop moderne et le prix de revient trop élevé.

Au début des années 1970, l'hypermarché Carrefour implanté sur le site depuis 1969 sollicite une extension de la surface. Cette initiative privée relance alors l'étude de la création d'un centre de commerce et de vie. Ne trouvant toujours pas de financeurs, cette fois à cause de la complexité du projet, Grenoble et Echirolles décident de s'engager elles-mêmes dans la prise en charge de la création de ce centre.



Projet de centre-relais non réalisé

3. Une conception nouvelle

Les communes se fixent comme parti-pris de dépasser la simple machine à vendre pour tenir compte de l'intérêt de la population locale. Ce centre de vie et de commerce doit dépasser le monofonctionnalisme commercial traditionnel pour tendre vers une réelle fonction publique et d'intérêt général intégrant divers services publics (bureau décentralisé de la CAF, bureau de la Poste, bibliothèque...). Il doit ainsi comporter une forte proportion d'espaces libres et de surfaces publiques (30% contre 8 à 10 % ailleurs).

Grenoble et Echirolles confient la construction de ce centre à la SADI (Société d'aménagement de l'Isère).

Grand Place ouvre ses portes le 26 août 1975. 27 216 m² sont réservés pour des grandes surfaces, 11 804 m² pour des boutiques et 2 647 m² pour des restaurants et un cinéma. Au total, 41 667 m² qui offrent 1 600 emplois.

Il s'agit d'une réalisation exceptionnelle tant par son ampleur que par sa technicité.

Le coût total de l'opération s'élève à 70 millions de francs de l'époque et la réalisation des fondations entraîne le déplacement de 52 000 m³ de terre. Le béton utilisé pour sa construction représente 50 000 m³ soit près de trois fois la pyramide de Khéops et les fers pour l'armature pèsent plus de 6 500 tonnes équivalent au poids de la tour Eiffel. Enfin, la longueur des conducteurs des fils électriques atteint 975 kilomètres, ce qui représente la distance Paris Lille.



Ensemble Carrefour et Grand'Place à l'origine

4. Ouverture sur tout ce qui touche à la vie de la cité et de la vie quotidienne

La volonté des communes est de profiter de la fréquentation exceptionnelle de ce lieu (10 millions de visiteurs par an sont attendus) pour développer une information, une sensibilisation et une ouverture sur tout ce qui touche à la vie de la cité et de la vie quotidienne (consommation, économie, vie sociale, culture, loisirs...).

Une place publique ouverte à tous avec une animation publique est prévue avec des expositions ou des interventions. Ainsi, pour l'année 1976, les thèmes abordés dans le centre sont : le logement, le développement économique et urbain, les problèmes de l'énergie.

En avril 1981 : Truffaut, Depardieu et Ardant tournent même certaines scènes du film « La fille d'à côté » au sein du centre commercial.

Dans un souci de participer à la création d'un environnement agréable, les communes de Grenoble et d'Echirolles font également le choix de rompre avec les habituels bardages de métal des centres commerciaux et de les remplacer par une véritable décoration picturale dans la tradition des fresques et mosaïques des grandes époques.

Souhaitant travailler la question de la société de consommation qui se développe, les communes se saisissent de GRAND PLACE pour développer ce thème.

Pour animer les 250 m² linéaires de façades, elles retiennent le collectif

« les Malassis »

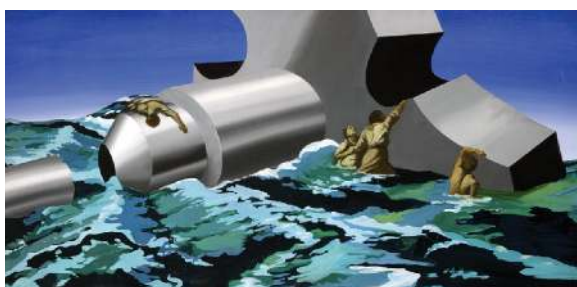
composé des artistes CUECO- FLEURY- LATIL- PARRE- TISSERAND et fonctionnant sur la base d'une coopérative d'artistes avec une mise en commun des locaux, du matériel, des compétences techniques. Pour ce collectif, l'art doit dépasser une simple préoccupation artistique et s'intégrer dans le thème et la trame des luttes sociales et politiques.



L'équipe retenue propose le thème des 11 variations sur le « Radeau de la Méduse» de Géricault ou la dérive consumériste de la société.

Pour les artistes, « **Le Radeau de la Méduse, c'est l'image connue d'un naufrage dramatique mais c'est aussi un symbole et un avertissement. Par collage sur des images actuelles de la vie courante, ce naufrage devient celui de notre société. »**

Les 11 variations abordées sont : la machine qui coule, la mer de bouteilles, la côte de bœuf, les montres qui coulent (horaire, travail, consommation), l'ensablement (désert culturel, anticipation), les vacances, le lit conjugal (le naufrage du couple), le billet qui coule, les boîtes de conserve (l'accumulation des déchets), la crise dans la tête, la petite fille aux bulles de savon (ou l'espoir).



La machine qui coule

La déshumanisation et l'aliénation de l'homme par la machine et le travail



La mer de bouteilles

La critique de la surconsommation et la production des déchets



La côte de boeuf

Le naufrage, la crise sur la richesse



Les montres qui coulent

Horaire, travail consommateur, consommé



Les Vacances

(Les pieds d'un baigneur ombragé par un palmier devant une mer bleue sur laquelle flotte le Radeau de la Méduse)



Le lit conjugal

Le naufrage du couple



Le billet qui coule



La boîte de conserves

L'accumulation des déchets :
critique du consumérisme



La crise dans la tête



L'ensablement

C'est le désert culturel



La petite fille aux bulles de savon

L'espoir

C'est l'unique vision rédemptrice des 11 variations : la petite fille soufflant sur des bulles de savon qui s'évaporent emportant la crise avec elles.

C'est la première fois en Europe qu'un centre commercial fait appel à des artistes « politiques » engagés et c'est aussi la première fois qu'un centre de consommation sert de support à la critique de la société de consommation.

Ces fresques avaient été réalisées sur des plaques en fibro-ciment peintes avec de la peinture de polyuréthane.

Ces panneaux ont été supprimés dans les années 2000, il reste désormais les images de ces œuvres qui prétendaient lutter contre les clichés de la consommation qui seuls demeurent.

La fresque des Malassis à Grand'Place



5. Grand Place fait peau neuve en 2023



Grand Place en 2024

Rayonnant sur le territoire grenoblois, Grand Place accueille chaque année 7,5 millions de visiteurs. Au fil des décennies, l'image du centre commercial vieillit et celui-ci ne semble plus adapté aux nouveaux modes de consommer. Il était le résultat de diverses interventions réalisées à différentes époques occasionnant des ruptures dans le traitement architectural, ses façades et ses volumes manquant d'homogénéité. Un besoin de modernisation et de refonte de l'identité visuelle a conduit à la mise en œuvre d'un projet de requalification majeure comportant la rénovation complète du centre sur la partie de Grenoble et la restructuration et l'extension de la galerie commerciale sur la partie d'Echirolles.

La reprise des espaces publics portée par les collectivités est aussi examinée avec comme point d'orgue la démolition de l'autopont traversant le site du Nord au Sud. Une attention particulière est accordée aux piétons et aux cycles et dans le cadre du projet « Canopée », il est prévu la plantation de 280 arbres de pleine tige.

Trois objectifs sous-tendent la requalification du site :

- Créer un lieu de vie et d'animation reconnectant les différents quartiers alentours (les Villeneuves, les Granges,...) à l'échelle du piéton et du rez-de chaussée.
- Effacer les coupures générées par les infrastructures et offrir des espaces publics de qualité.
- Renouveler une offre commerciale vieillissante.



Les espaces publics, nouvelle rue créée entre Grand Place et Carrefour à la place de l'autopont, allée Elisa-Deroche, vue vers Echirolles

6. Le projet de rénovation et d'extension

Le programme

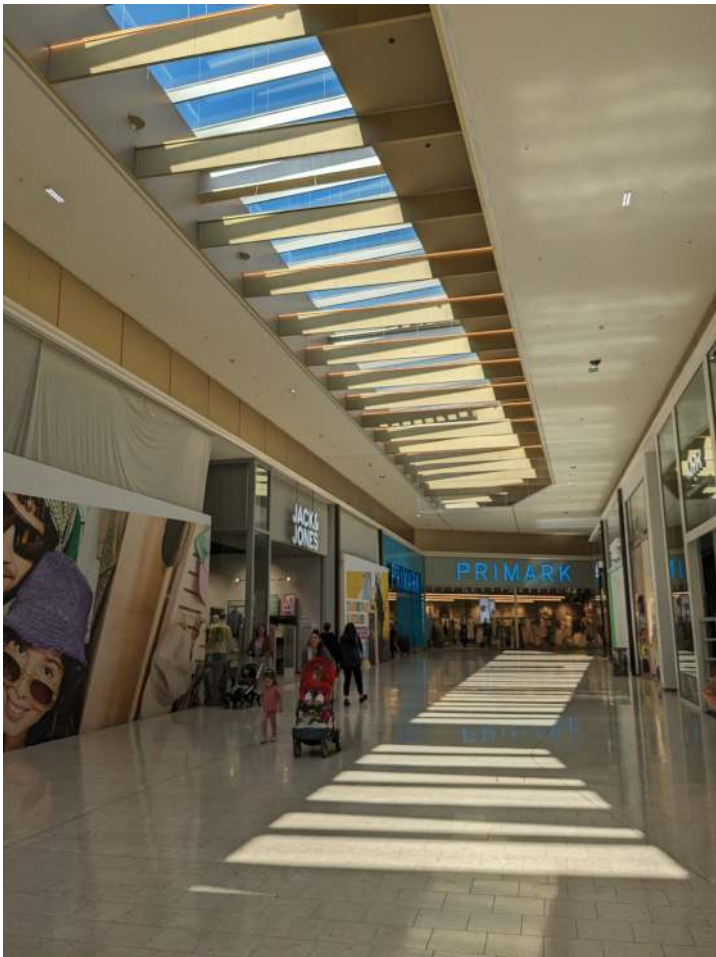
L'extension est organisée en deux pôles thématiques :

- . Une aile dédiée à la mode avec notamment les enseignes Primark (sur 7 000 m²), Jott, Jack&Jones, Snipes, Nyx, Lovisa, Le Palais des thés, et Chausséa.
- . L'autre aile réservée à la "food" avec plus de 10 restaurants sur 3 000 m² complétés par une terrasse extérieure de 500 m².

Au total, le Centre héberge 30 nouvelles enseignes sur 16 000m² supplémentaires, portant la surface globale du centre à 56 000 m². Avec cette extension, 14 millions de visiteurs annuels sont



Pôle dédié à la restauration



Pôle dédié aux enseignes
d'équipement de la personne
et de la maison

attendus ainsi que la création de 480 emplois dont 200 rien que pour Primark.

La future programmation commerciale est pensée pour faire du Centre, à la fois un lieu de proximité mais également un lieu de destination pour les habitants des deux villes. Un parking de 1 535 places réparties entre les deux communes attendent les clients.

Le traitement architectural des façades

Afin de retrouver une cohérence globale dans la lecture des volumes et de créer une nouvelle identité du centre commercial, un travail est initié sur le traitement des bâtiments.

Sur la partie existante, le projet prévoit le déploiement en façades d'un habillage en métal déployé teinté en blanc mat sur lequel est appliqué un dessin de losanges en aluminium. Ce motif vient reprendre le dessin de la bibliothèque existante et visible depuis l'avenue d'Innsbruck. Sur le reste des volumes, la mise en œuvre d'une peinture blanche lumineuse permet d'alléger une architecture datée.

Sur la partie démolition/extension, le parti architectural connaît divers rebondissements. Avec une première esquisse non réalisée dont le socle généreusement vitré permettait de créer des jeux de transparence et de lumière entre l'intérieur/ extérieur et d'insuffler un certain dynamisme au bâtiment.

Volumes en légère saillie de la façade

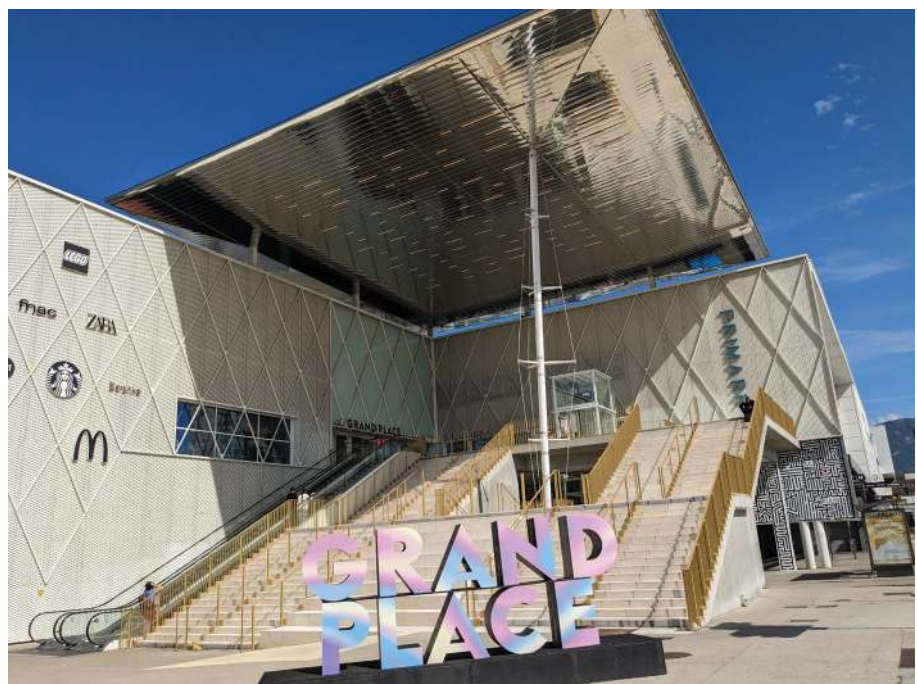


La toiture triangulée est remplacée par une toiture en pliage qui répond d'avantage aux fonctions des espaces abrités dans les étages supérieurs et vient couronner l'entrée principale. Ce nouveau pliage intègre une verrière filante qui apporte une lumière homogène sur la food-court. Des volumes en légère saillie viennent rythmer le long linéaire et animer les façades. La création d'un hall d'entrée double hauteur agit comme un signal et invite les passants à pénétrer à l'intérieur du centre.



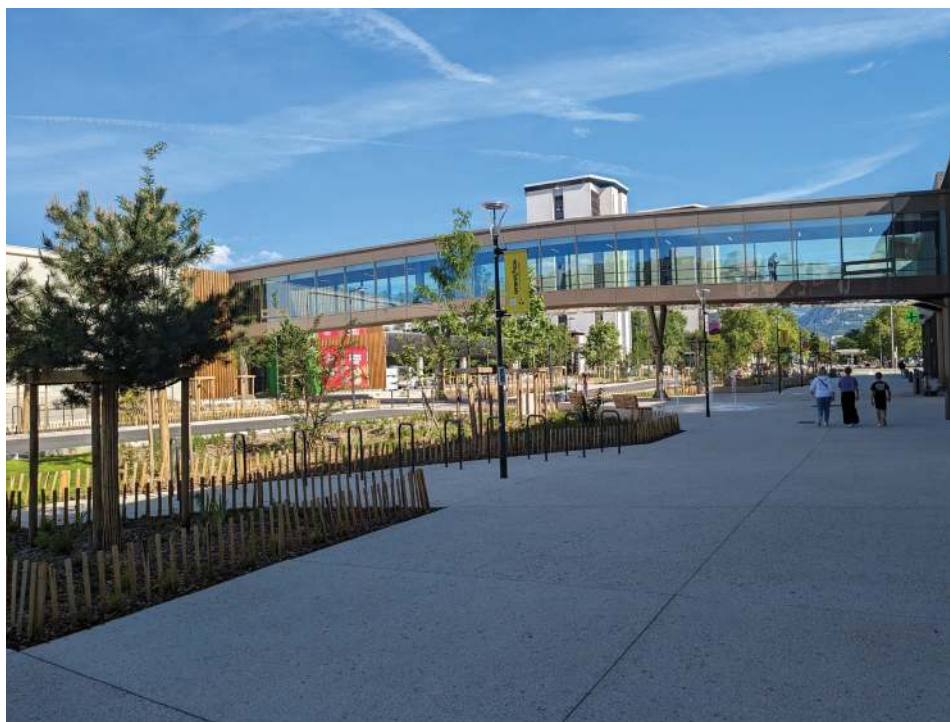
Grand Place entrée Nord

Grand Place entrée Sud



Toutefois en décembre 2022, le projet connaît une nouvelle évolution.

La principale modification est l'intégration de la passerelle permettant de connecter le futur centre commercial à l'hypermarché Carrefour.



Espaces publics, vues vers le Nord



Une partie des surfaces végétalisées en toiture est abandonnée au profit de panneaux photovoltaïques permettant de couvrir 18 % des besoins du centre commercial. Les saillies des bandeaux métalliques en façades sont affinées.

Le 23 novembre 2023, le nouveau centre commercial est enfin inauguré.

Un budget de 8.5 millions d'euros a été programmé pour la reprise de l'espace public dont 5.5 millions pour la Métropole et 3 millions d'euros pour le groupe Klépierre, répartition définie dans le cadre d'un projet urbain partenarial.



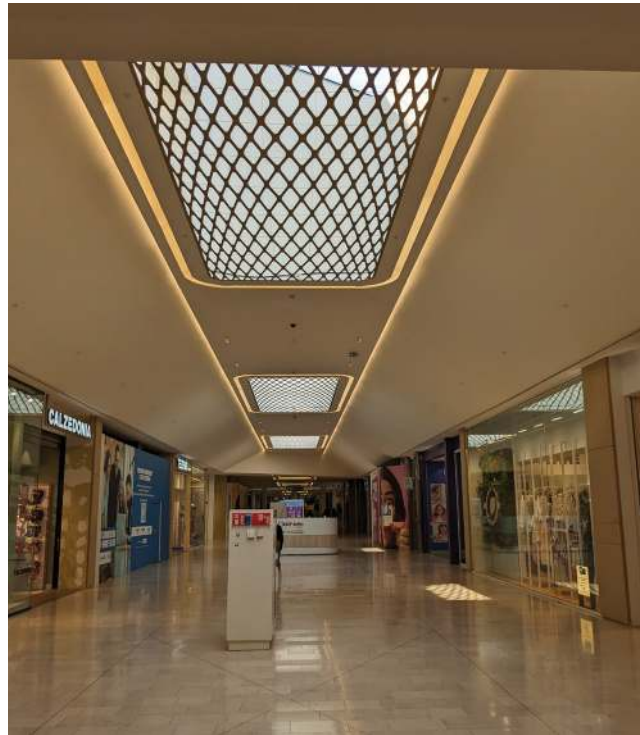
La passerelle
et son bassin
avec ses jets d'eau

L'allée Elisa-Deroche
(nom de la première aviatrice détentrice d'un brevet de pilote,
en souvenir de l'aérodrome qui occupait cet espace avant l'arrivée de Grand'Place...)



7. La rénovation du bâti existant

Le projet comporte également une rénovation intérieure de la galerie existante avec une part belle donnée à la lumière naturelle avec la création de puits de lumière dans les allées intérieures du centre.



Puits de lumière

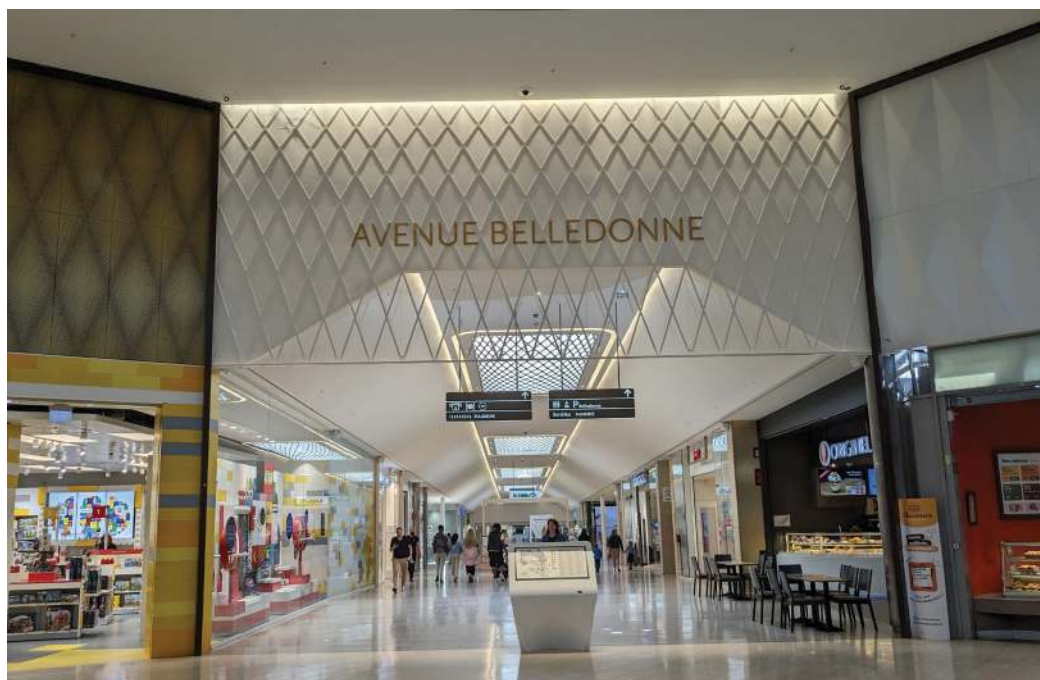


Les places dans la galerie, Place des Sommets, Place du Dôme, Place des Alpes, font également l'objet d'un réaménagement important.



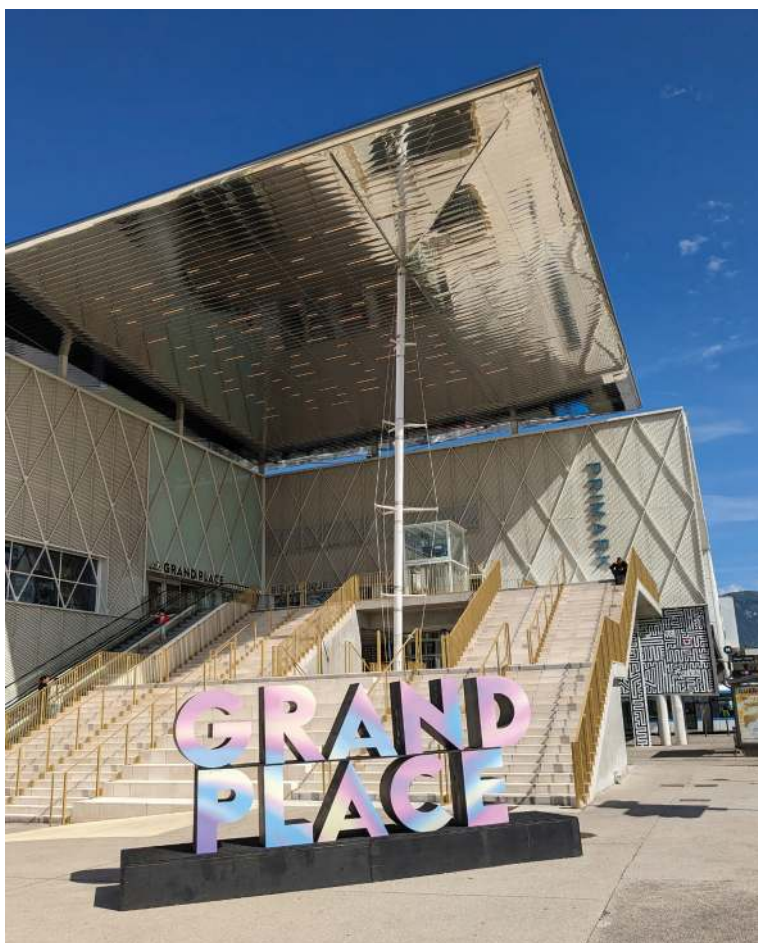
Place des Alpes

La place des Sommets offre un clin d'œil à nos montagnes. Chaque forme de cette réalisation en effet est tournée vers l'un des 3 massifs qui nous entourent, et qui sont aussi le nom des allées du Centre : Chartreuse, Vercors, Belledonne.



Avenue de Belledonne

Le projet comporte également le remplacement du grand escalier des Erables et une requalification du parvis en vue d'intégrer la nouvelle entrée à l'espace urbain. Cet accès était en retrait et peu suffisamment éclairé, sa rénovation avec des marches traitées en pierre beige clair et des garde-corps dorés vient apporter une certaine chaleur.



Nouvelle entrée au Sud
Escalier des érables

Escalier des érables
avec marches en pierre beige
et garde-corps dorés



8. Conclusion

Grand Place centre de vie, lieu de consommation, élément architectural, ...autant de facettes pour un même site qui a façonné l'histoire du bassin Grenoblois. Les prochaines décennies permettront de déterminer quel nouveau chapitre ajouter à ce récit.

Laurence Difato

Auteur : Laurence Difato

Composition et mise en page : Mireille Courteau et Laurence Difato

Relecture : Claude Ferradou

photos couleurs : Laurence Difato

photos des Malassis : issues des sites, Navigart.fr, Musée de Grenoble.fr, L'échappée.org, journals.openedition.org

Illustrations :

- . Perspective de la ville de Grenoble de 1965 de Zanassi architecte, page 5 (archives Jean Cognet)
- . Toutes les illustrations en noir et blanc sont issues du site du Dauphiné Libéré
- . Centre de relais non réalisé, page 6, illustration issue du livre «Grenoble de 1965 à 1985 Paysage et politique de la ville» de Joly et Parent - Editions PUG

Remerciements aux services des archives municipales des villes de Grenoble et d'Echirolles pour leur aide et leur disponibilité.

© Association Patrimoine et Développement du Grand Grenoble - Reproduction interdite sans l'accord de l'auteur.

